



Perceptions et attentes des Français issus de familles recomposées à l'égard de leur stratégie patrimoniale

Sondage Ifop pour l'**Union Financière de France**

Juillet 2018

FD/LB N° 115617

Contacts Ifop :

Frédéric Dabi / Lucile Belmont

Département Opinion et Stratégies d'Entreprise

TÉL : 01 45 84 14 44

prenom.nom@ifop.com

1 | La méthodologie



Etude réalisée par l'Ifop pour l' Union Financière de France

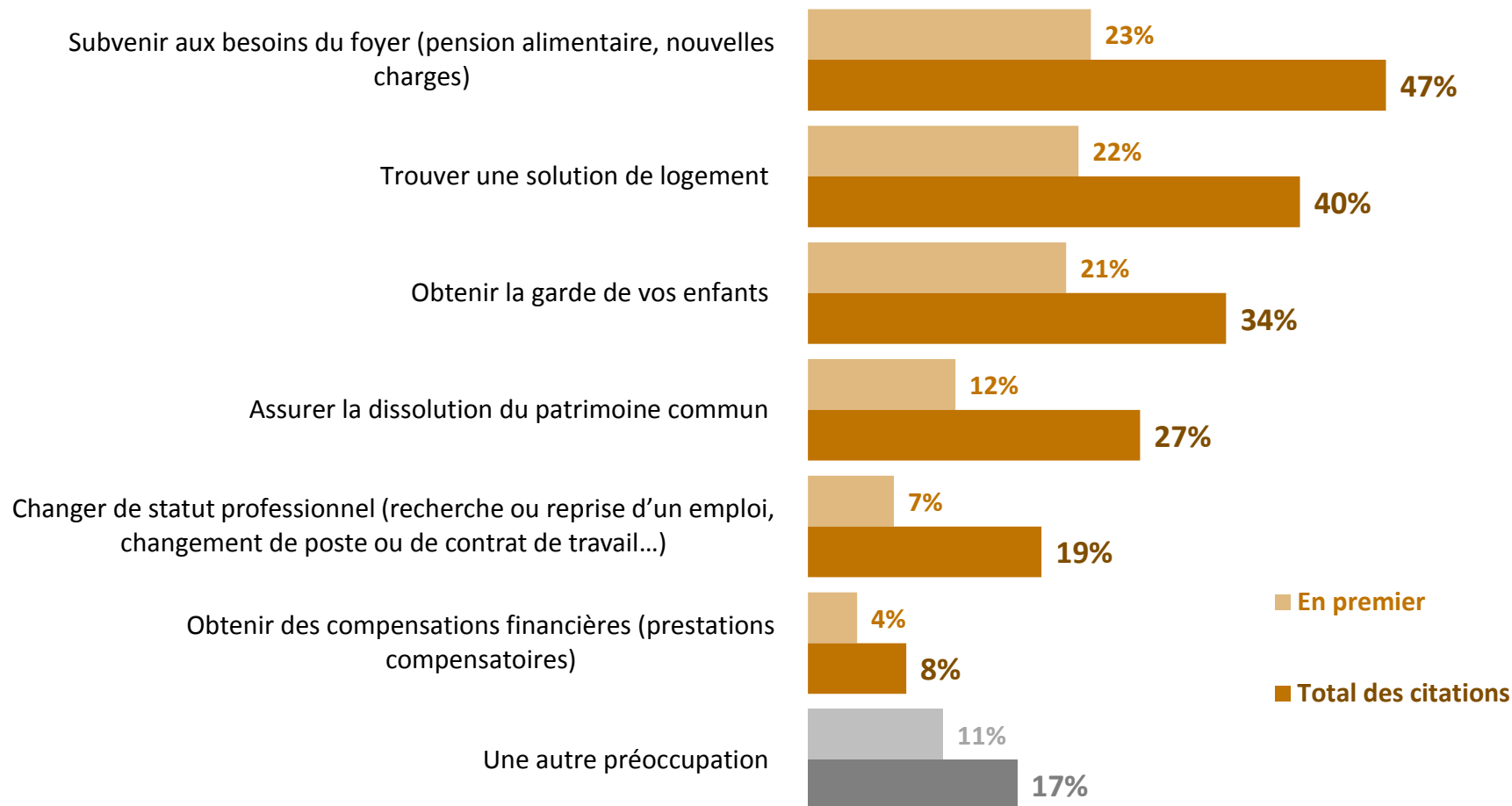
Echantillon	Méthodologie	Mode de recueil
 L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de 617 personnes appartenant à des familles recomposées, issu d'un échantillon de 4085 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.	 La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération.	 Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne du 15 au 25 juin 2018.

2 | Les résultats de l'étude



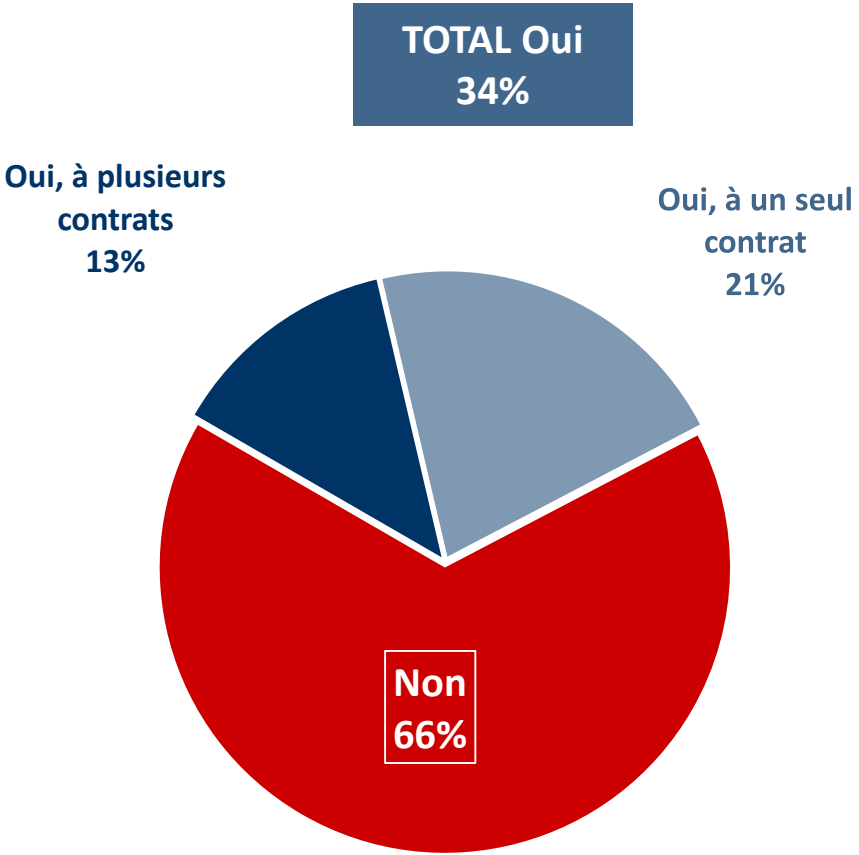
A | Les principales préoccupations dans la gestion de son patrimoine

QUESTION : Au moment de la dissolution de votre précédente union (séparation, divorce, décès du conjoint), quelles étaient vos deux principales préoccupations matérielles ou juridiques ? En premier ? En deuxième ?



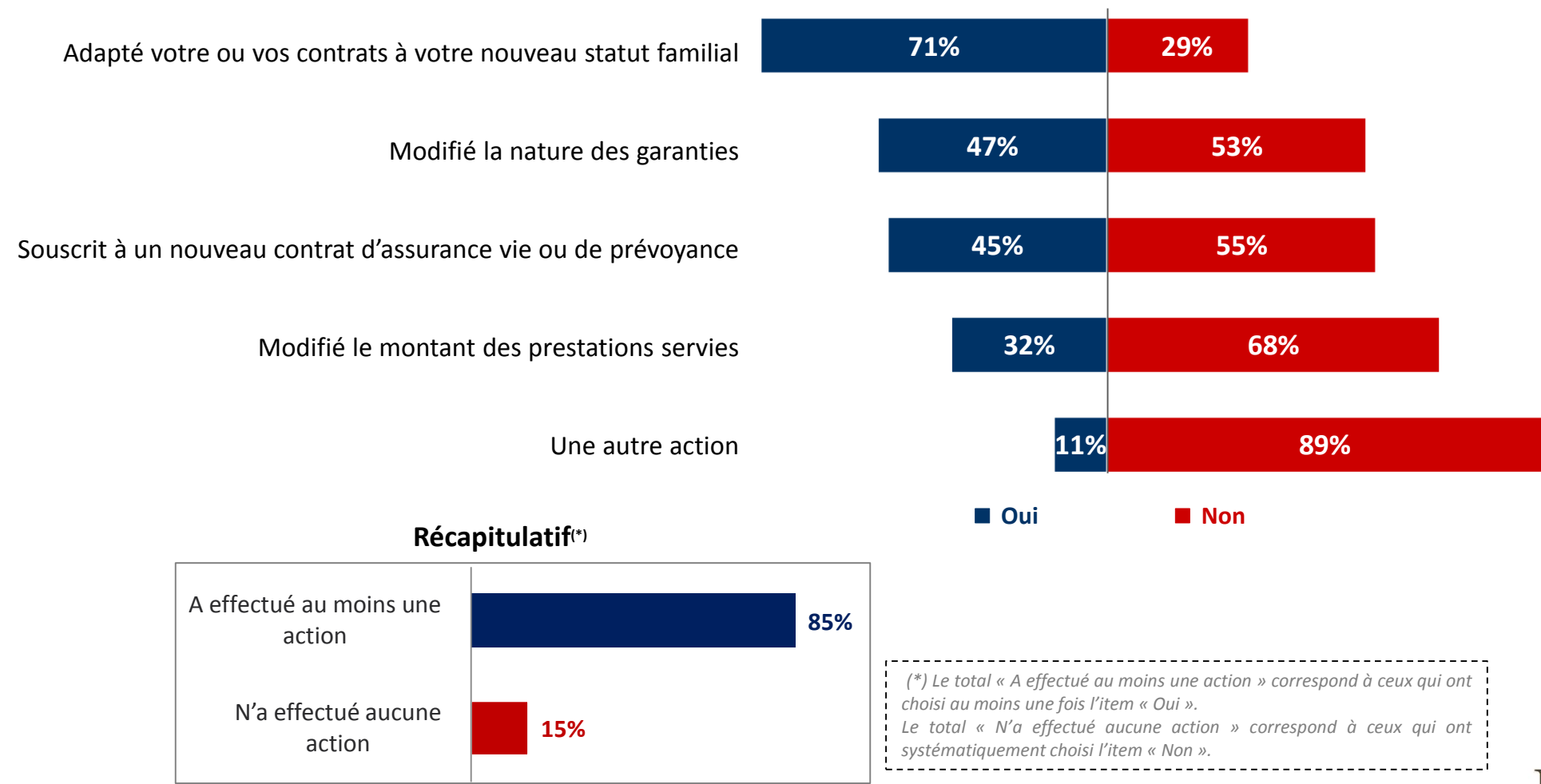
Total supérieur à 100, les interviewés ayant pu donner plusieurs réponses

QUESTION : Lors de votre précédente union, aviez-vous souscrit à un ou plusieurs contrat(s) d'assurance vie ou de prévoyance (mutuelle, assurance décès) ?



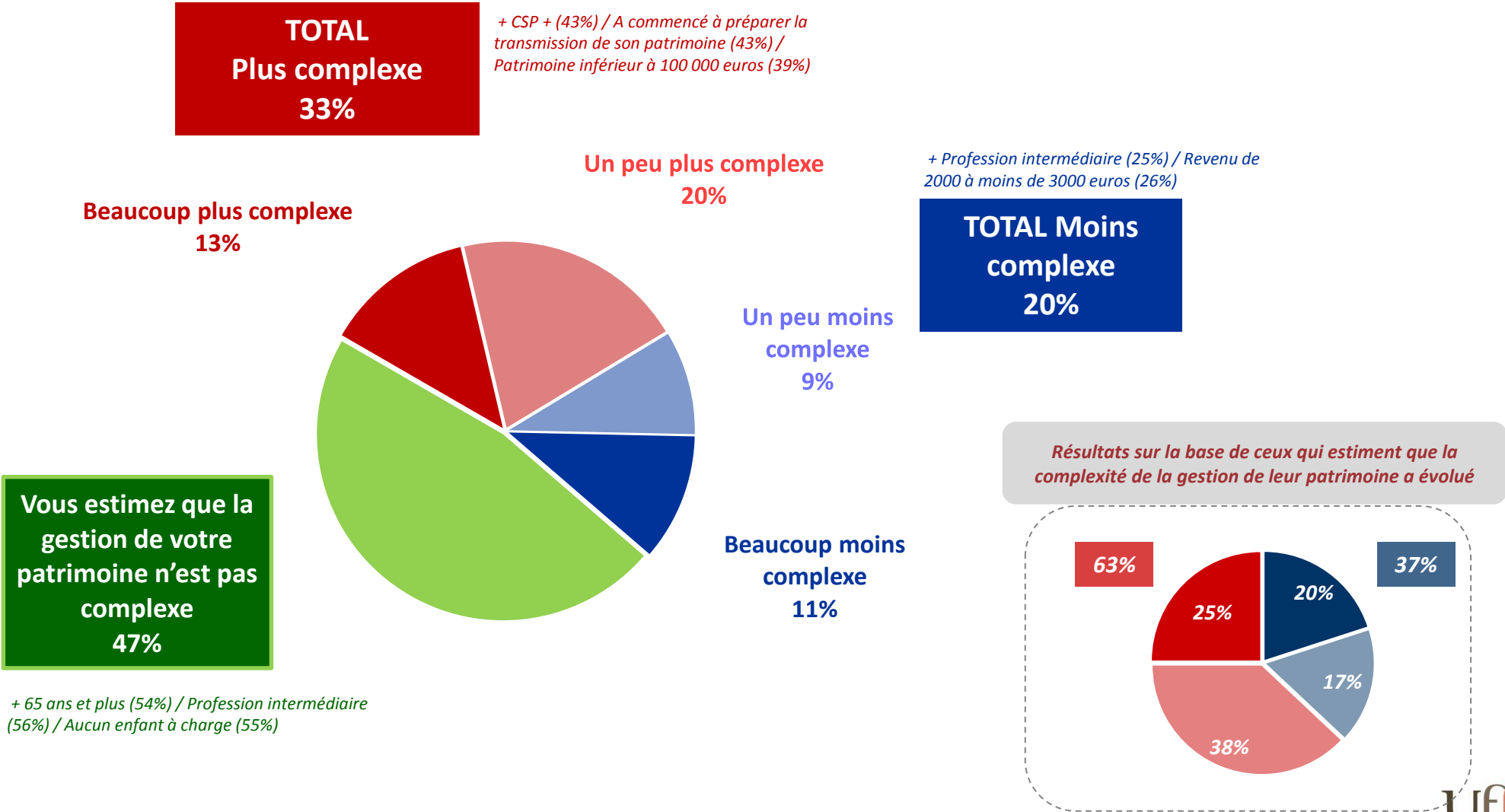
QUESTION : Et après la dissolution de votre précédente union, concernant les contrats d'assurance vie ou de prévoyance (mutuelle, assurance décès) auxquels vous aviez souscrit, avez-vous... ?

Base : A ceux qui avaient souscrit à un ou plusieurs contrat(s) lors de leur précédente union, soit **34%** de l'échantillon

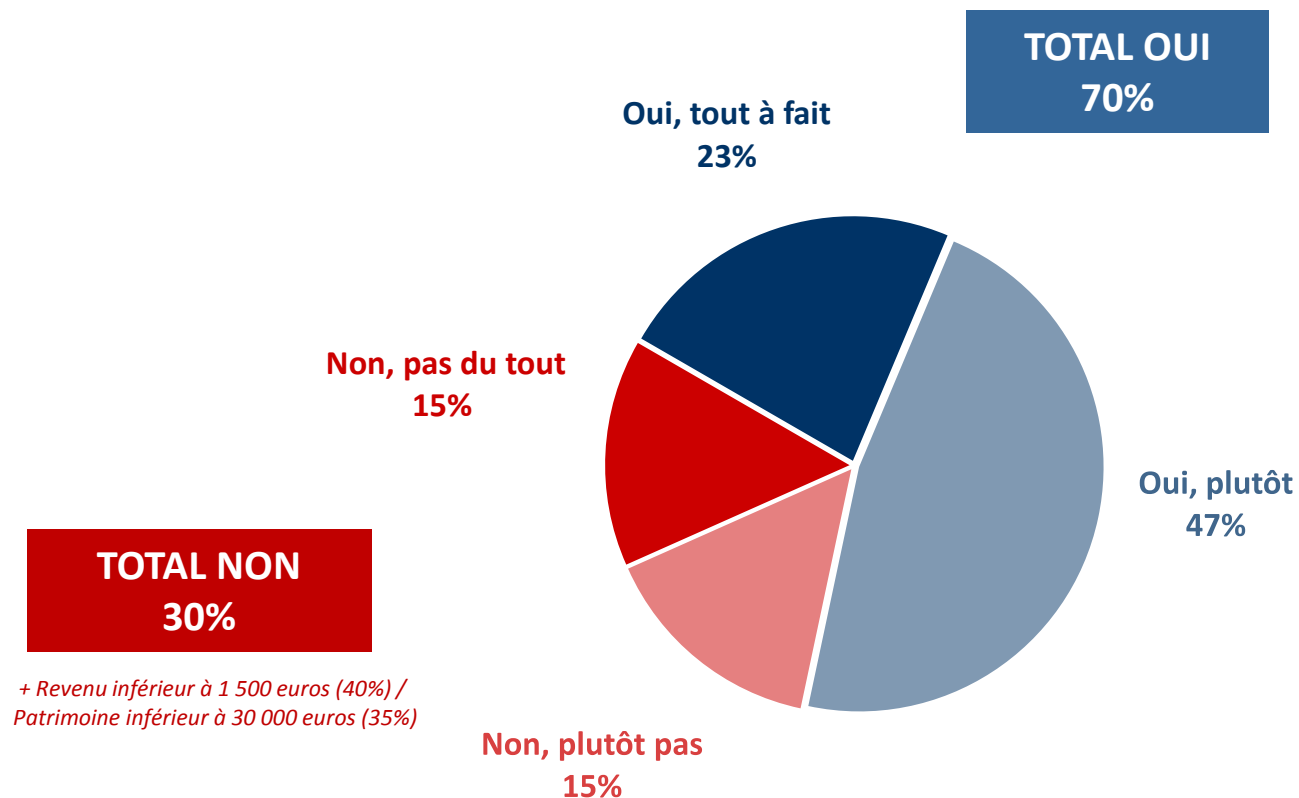


L'évolution perçue de la complexité de la gestion patrimoniale

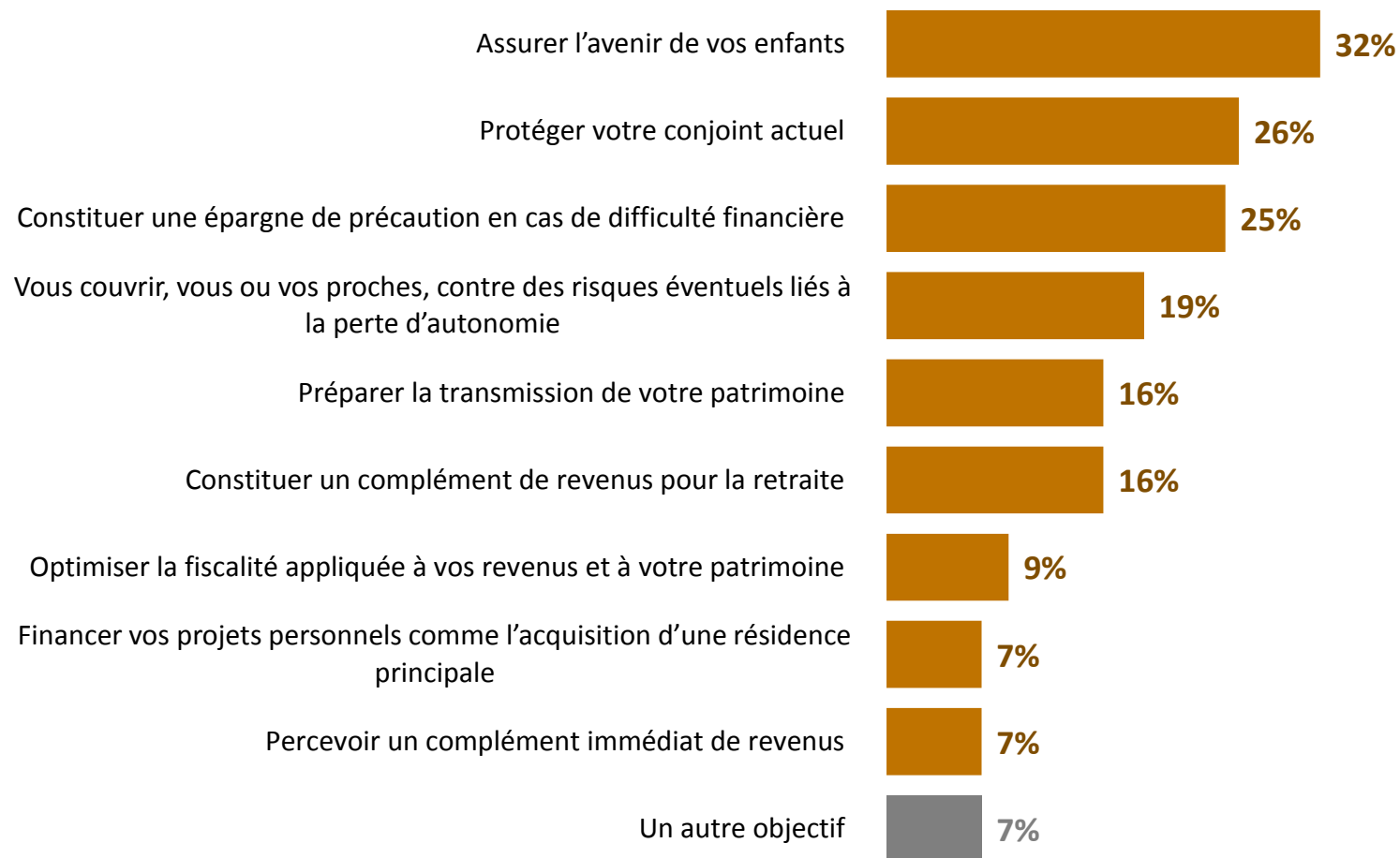
QUESTION : Selon-vous, la gestion de votre patrimoine actuel est-elle plus ou moins complexe qu'elle ne l'était lors de votre précédente union ?



QUESTION : Estimez-vous que vous êtes bien accompagné(e) dans la gestion de votre patrimoine ?



QUESTION : Aujourd'hui, quelles sont vos deux principales préoccupations dans la gestion de votre patrimoine ?

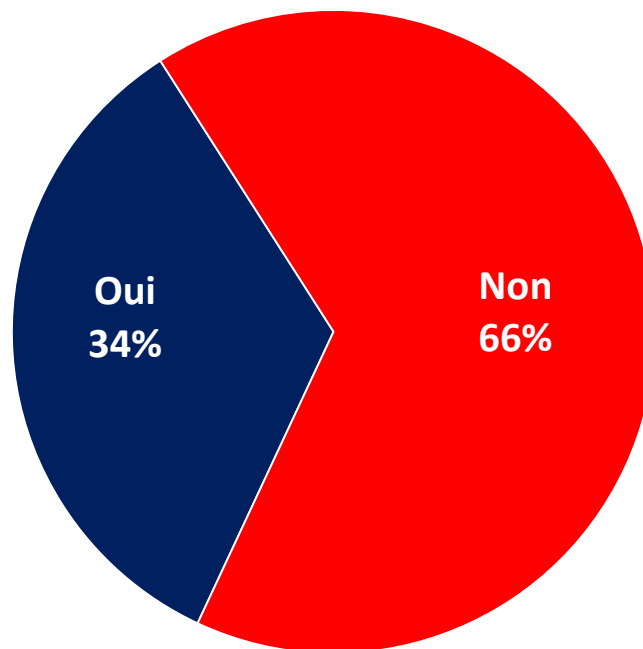


Total supérieur à 100, les interviewés ayant pu donner plusieurs réponses

B I La préparation de la transmission de son patrimoine

QUESTION : Avez-vous déjà commencé à préparer la transmission de votre patrimoine ?

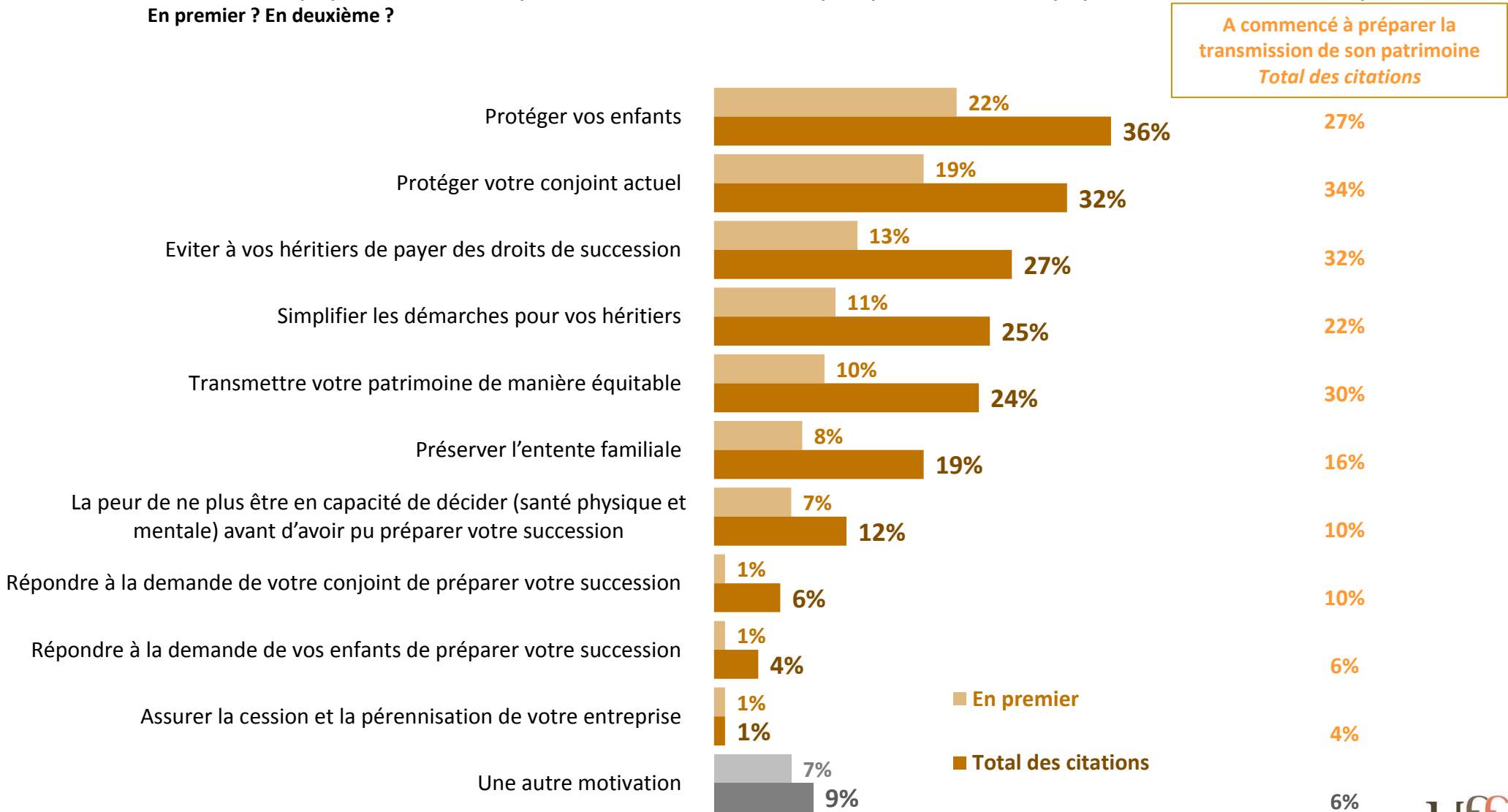
+ 65 ans et plus (54%)
 + CSP+ (43%)
 + Agglomération parisienne (43%)
 + Revenu supérieur à 3 000 euros (41%)
 + Patrimoine supérieur 100 000 euros (40%)
 + Propriétaire (39%)
 + Gestion de son patrimoine plus complexe (45%)



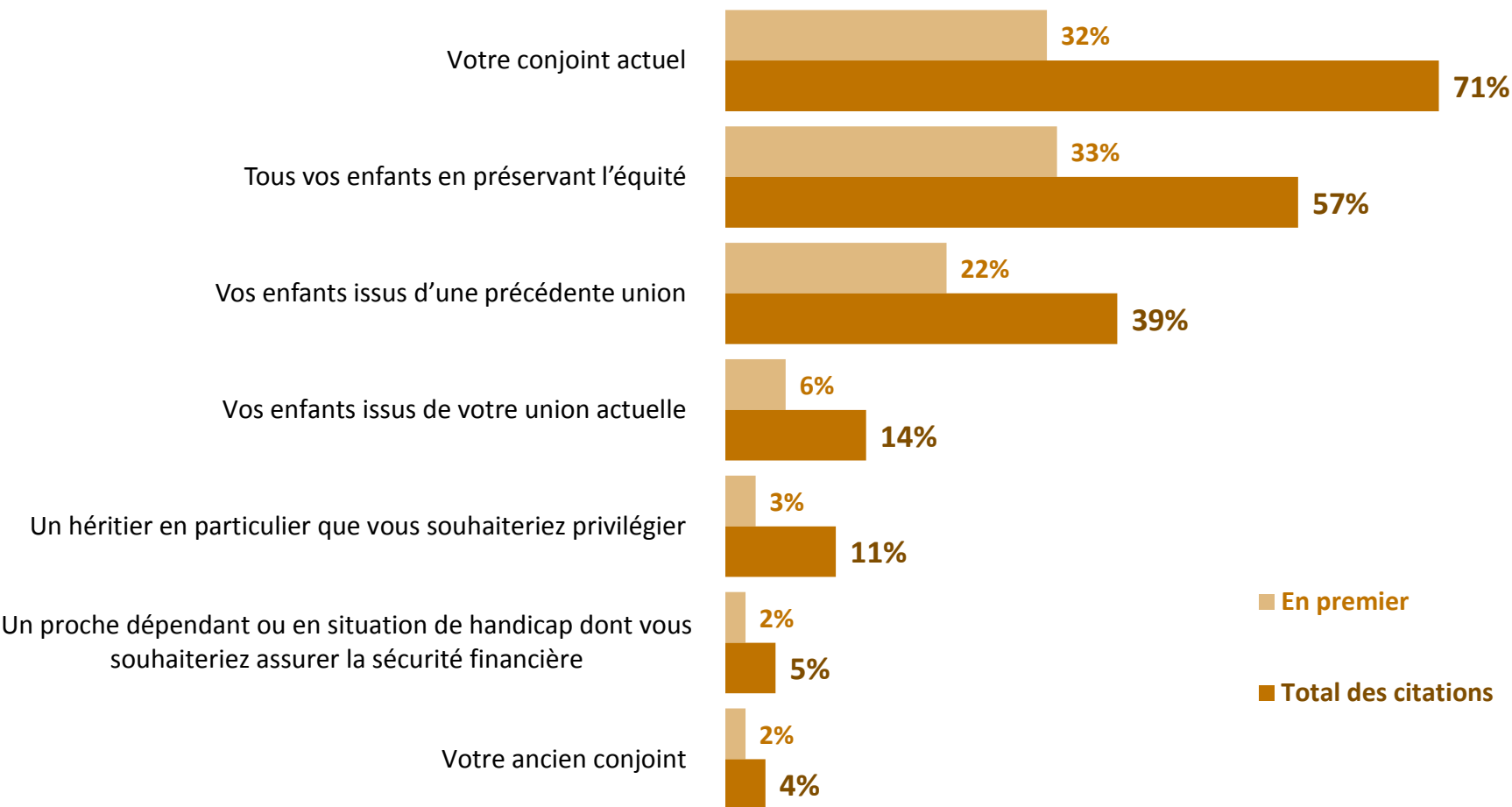
+ Moins de 35 ans (75%)
 + CSP – (82%)
 + Patrimoine inférieur à 30 000 euros (72%)
 + Union libre (71%)

Les principales motivations à préparer la gestion de son patrimoine

QUESTION : Parmi la liste de propositions suivantes, quelles sont ou seraient vos deux principales motivations à préparer la transmission de votre patrimoine ?
En premier ? En deuxième ?

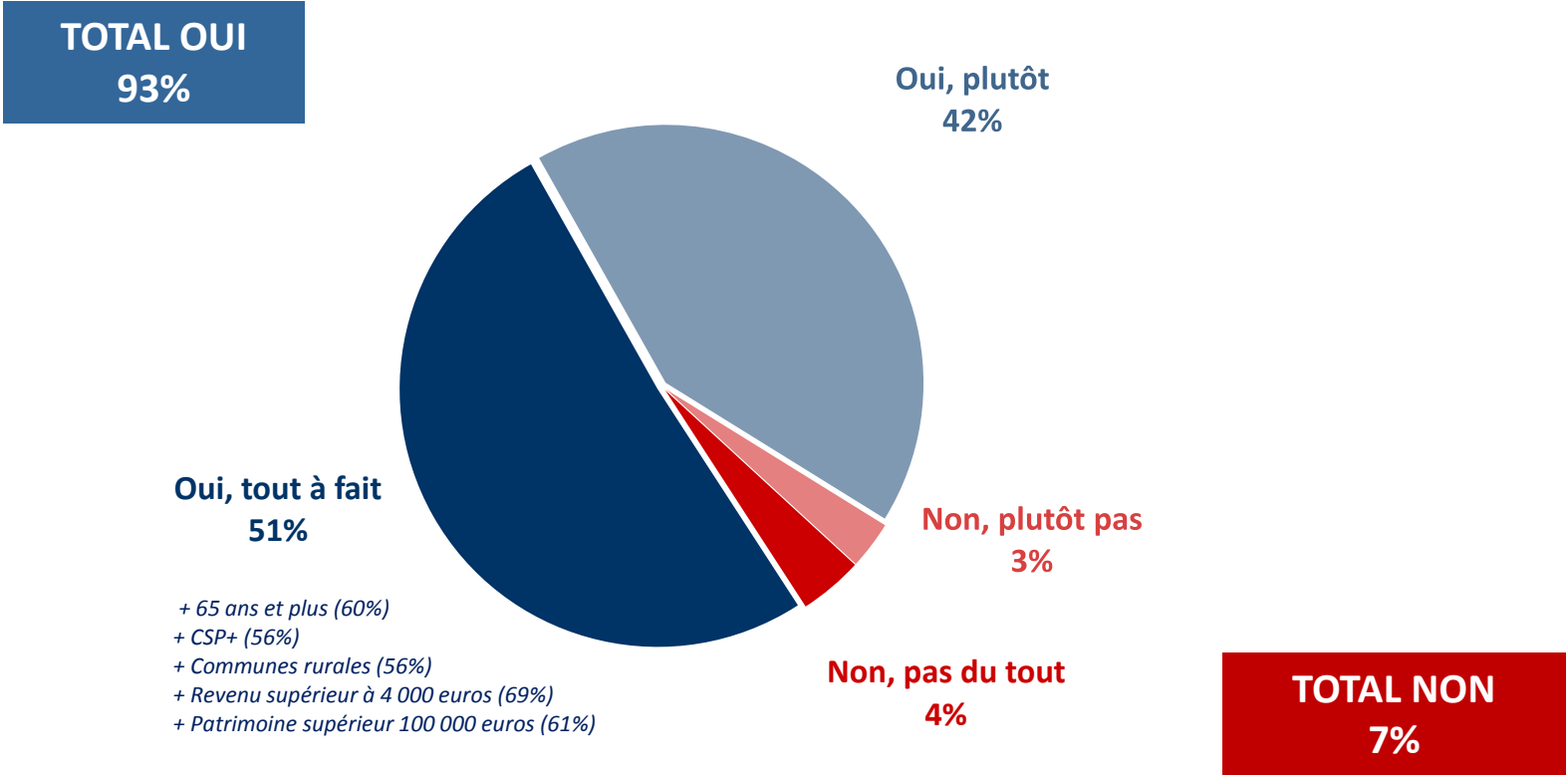


QUESTION : Dans l'organisation de la transmission de votre patrimoine, quelles sont les personnes que vous souhaitez protéger en priorité ? En premier ? En deuxième ?



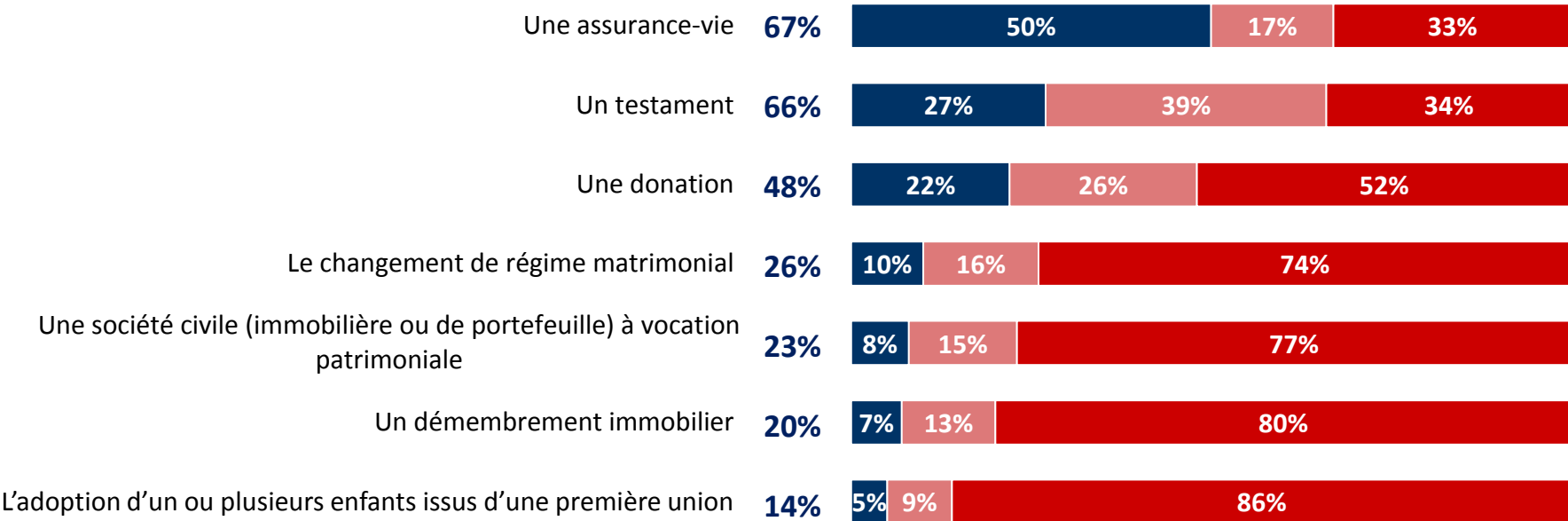
Total supérieur à 100, les interviewés ayant pu donner plusieurs réponses

QUESTION : Estimez-vous que l'organisation de la transmission de votre patrimoine relève ou non de votre responsabilité ?



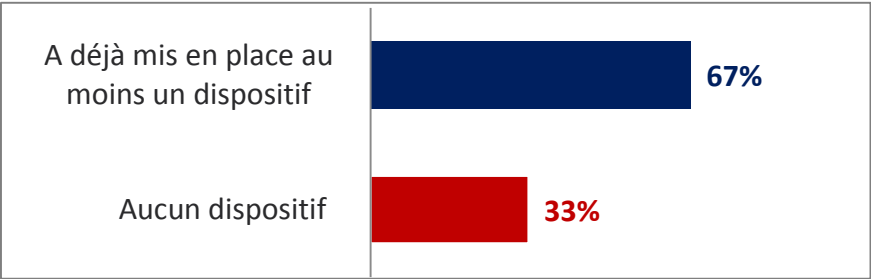
QUESTION : Dans le cadre de la préparation de la transmission de votre patrimoine, avez-vous mis en place les dispositifs suivants ?

TOTAL Intérêt pour le dispositif



■ Oui ■ Non, mais vous l'envisagez ■ Non, et vous ne l'envisagez pas

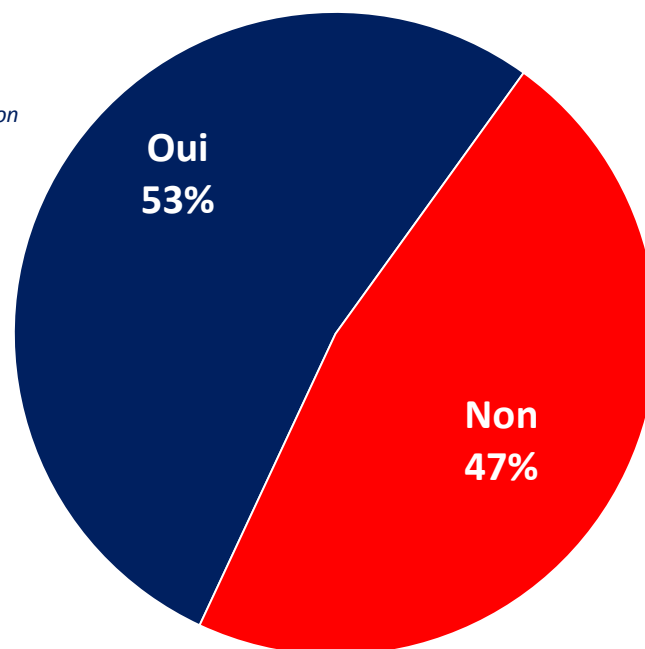
Récapitulatif(*)



(*) Le total « A déjà mis en place au moins un dispositif » correspond à ceux qui ont choisi au moins une fois l'item « Oui ».
Le total « Aucun dispositif » correspond à ceux qui ont systématiquement choisi l'un des deux items « Non ».

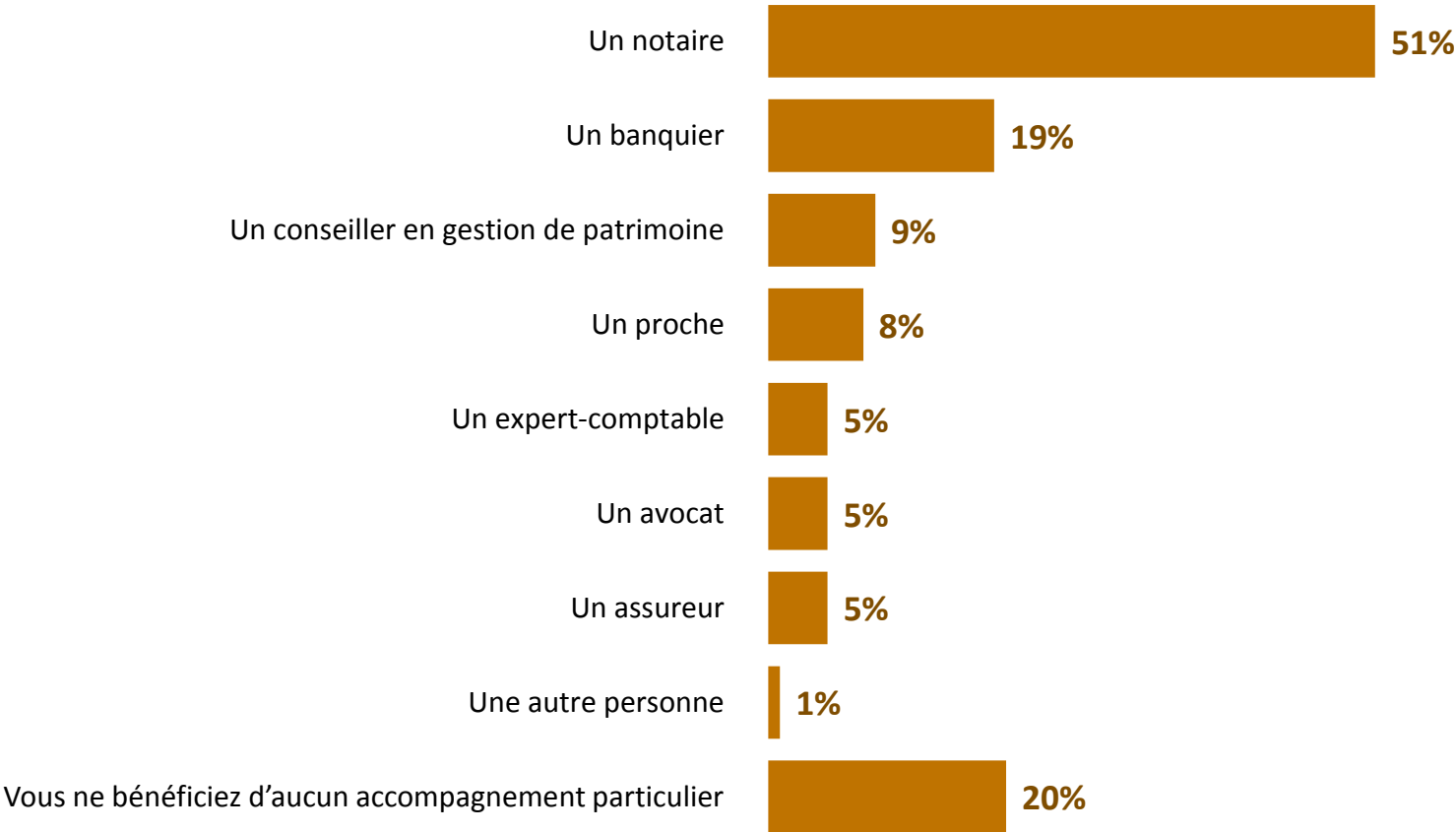
QUESTION : Saviez-vous que, dans l'hypothèse où vous seriez remarié, votre ou vos enfant(s) issu(s) d'une précédente union peuvent être mécaniquement désavantagé(s) lors de votre succession ?

+ 65 ans et plus (59%)
+ A commencé à préparer la transmission de son patrimoine (67%)



QUESTION : Quelles sont les personnes qui vous accompagnent dans l'anticipation et l'organisation de votre transmission de patrimoine ?

Base : à ceux qui ont commencé à préparer la transmission de leur patrimoine, soit **34%** de l'échantillon



Total supérieur à 100, les interviewés ayant pu donner plusieurs réponses